



Séance du Conseil d'établissement 2025-2026

Personnes présentes au CÉ :

La direction : Noémi Mathieu, Julie Hébert

Membres : Feng Guo, Stéphanie Grimbert, Claude Gauthier, Kaoutar Daif, Claire Kayser, Nancy Fafard et Patrick Grondin;

Membres absents : Laurence Charpentier, Maude Perez

Parents substitués : Ahd Chaarani

Parent représentant au comité de parents : Feng Guo.

Ordre du jour de la rencontre du 10 février 2026, 18 h 30

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Prise des présences et vérification du quorum

Laurence Charpentier et Maude Perez sont absentes. Ahd Chaarani est présente en remplacement de Mme Perez. Nous avons donc le quorum.

2. Questions du public

Un parent a demandé pourquoi l'enseignant de musique avait fait passer des auditions aux élèves qui désiraient participer à l'activité parascolaire organisée pendant l'heure du dîner.

L'enseignant a dû procéder de cette façon, car il y avait beaucoup d'intérêt pour cette activité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte rendu du 2 décembre 2025 et du 13 janvier 2026 – pièces jointes

Claude propose l'adoption de l'ordre du jour et Claire approuve.

Claire propose l'adoption des procès-verbaux du 2 décembre et du 13 janvier. Claire approuve.

4. Mot du président

Dans le cadre de la semaine des enseignants, le président souligne le bon travail et le dévouement des enseignants de l'école. Il y a beaucoup d'activités à l'école et les élèves apprennent vite. Ils sont soutenus par des adultes qui démontrent de la bienveillance.

5. Mot de la directrice

5.1 Période des inscriptions 2026-2027 et portes ouvertes

La période des inscriptions est maintenant terminée. Il y a 37 inscriptions (2 groupes confirmés pour l'instant) au préscolaire.

5.2 Semaine des enseignants (9 au 13 février)

La semaine des enseignants est soulignée cette semaine par la direction.

5.3 Début de la planification année 26-27

La préparation des postes pour l'année prochaine est en cours. Les services offerts dépendront des budgets donnés par le CSSDM.

6. Soulignons les bons coups

Les bons coups ont déjà été soulignés par le président. L'école est envahie par la fièvre des jeux olympiques. Certains élèves sont très heureux d'avoir été sélectionnés pour participer aux jeux de Montréal en handball.

7. Suivis

7.1 Soccer

L'instructeur a signé un contrat. Il a ses qualifications d'entraîneur. Ses antécédents judiciaires ont été vérifiés et il fera un don à la Fondation de l'école.

7.2 Consultation des élèves

La consultation aura lieu de la mi-avril à la fin mai sur la sécurité et bien-être des élèves. Une firme externe fournira le questionnaire. Il y aura des questionnaires différents pour 3^e/4^e, 5^e/6^e et le personnel. Nous pourrons faire un retour sur les résultats en juin ou au début de l'année prochaine.

7.3 Plan lutte intimidation et violence

Le formulaire de dénonciation a été simplifié afin de permettre à tous les élèves de le remplir.

Le plan de lutte sera présenté au CÉ du mois de mai.

7.4 Règlement final avec la plainte du papa reçu pour le CÉ.

Tout s'est bien terminé. Le parent est satisfait de la façon dont le problème a été réglé.

8. Représentant au Comité de parents

Il n'y a rien à mentionner.

9. Travaux du Conseil

9.1 Suggestion livre pour 1^{er} année (mesure 15024)

Le livre pour les élèves de maternelle a déjà été choisi. Ce sera le même que l'année dernière. Il reste celui de 1^{ère} année à choisir.

9.2 Tableau des sorties à approuver – pièce jointe

Deux nouvelles sorties ont été ajoutées.

-La sortie prévue le 4 février a été remise au 18 février en raison de la grève des cols bleus.

-Le 20 février, il y aura une activité spéciale. C'est confidentiel pour l'instant. Plus de détails à venir.

Claire propose d'approuver les sorties et Stéphanie seconde.

9.3 Grille-matière 26-27 à approuver – pièce jointe

La grille-matière est présentée.

Stéphanie propose d'approuver la grille-matière et Patrick seconde.

9.4 Règles de régie interne à adopter – pièce jointe

Voici les modifications à effectuer :

-Au point 8.10, il manque un s dans le mot absences.

-Il faut ajouter qu'après 3 absences consécutives sans raison justifiable, le membre perd son poste au CÉ.

-L'annexe A n'est pas la bonne.

Les règles de régie interne seront adoptées par courriel ultérieurement.

10. Informations variées

10.1 Projet loi 94

Depuis le 30 octobre 2025, le port de signe religieux n'est pas permis pour les nouveaux employés. La clause grand-père s'applique. Toutefois, les membres du personnel qui veulent accéder à une promotion perdent leur droit acquis.

Évaluation des enseignants : Les enseignants devront être évalués deux fois par année.

Nous sommes toujours en attente des textes écrits.

10.2 Fondation du CSSDM sur site école Marc-Favreau

Avant, il fallait aller sur le site du CSSDM pour faire un don à son école. Maintenant, il est possible de faire un don directement sur le site de l'école. Si l'école reçoit de l'argent de la fondation du CSSDM, le CÉ devra faire une résolution concernant les dépenses provenant de ce fond.

10.3 Nouvelles du service de garde (Patrick Grondin)

-Il n'y a pas eu assez d'inscriptions pour ouvrir le service de garde pendant la semaine de relâche. Il y a eu une vingtaine de demandes et il fallait 42 inscriptions pour ouvrir le SDG. Quelques organismes du quartier offrent du service de garde pendant cette semaine.

-Les inscriptions des nouveaux élèves ont été faites. Les élèves déjà inscrits à l'école pourront s'inscrire via Mozaïk.

-Les relevés fiscaux ont été envoyés.

10.4 Nouvelles de la Fondation

-Nouvelle soirée cinéma prévue le 20 mars.

-Un lave-auto sera organisé pour financer la sortie des finissants.

-Les inscriptions pour le dîner pizza sont fermées pour cette année.

11. Varia

-Situations d'urgence. Il y a eu des pannes d'électricité dans NDG lors des grands froids. Il est mentionné qu'il faut être solidaire lorsqu'il y a des situations difficiles. Il y avait quelques haltes chaleurs ouvertes dans le quartier, mais certains élèves ont manqué d'électricité pendant cinq jours. Certains élèves étaient inquiets à leur retour à l'école. Il faudrait penser à avoir un plan de match pour savoir comment réagir et mieux intervenir auprès des enfants et leur famille.

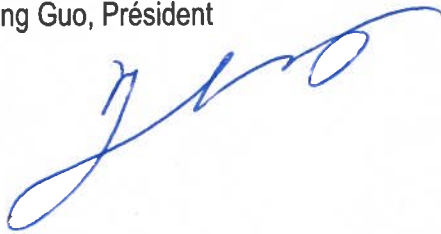
-Implication des parents : Les parents demandent s'ils peuvent s'impliquer davantage (ex : repeindre l'entrée). Il y a des tâches qui peuvent être effectuées par les parents, mais pas elles ne doivent pas nuire aux emplois syndiqués. Il faut d'abord vérifier avec la direction.

12. Prochaine rencontre : le 17 mars 2026

heure : 18h30 (en présentiel)

13. Levée de la séance à 20h25

Feng Guo, Président



Noémi Mathieu, directrice

